

	Réunion du Conseil scientifique de l'EHESP 7 mars 2023 Compte rendu synthétique et relevé de décisions	Référence	CS 7 mars 2023
		Révision	1
		Date d'application	
		Version	1

Validation

	Rédigé	Vérfié	Validé
Date	07/03/2022	20/06/2023	
Prénom nom (ou nom de l'instance)	CODEXA	Manuel Coat Daniel Benamouzig Christophe Le Rat	Membres du Conseil scientifique

Membres présents

Daniel Benamouzig – Dominique Polton – Basile Chaix – Antoine Maignan – Isabelle Ville - Sylvie Alemanno - Catherine Bonvalet – Cécile Chevrier – Patricia Loncle – Nicolas Sirven – Nathalie Théret – Nolwenn Le Meur Rouillard – Olivier Gerolimon – Erwan Ollivier – Gaëlle Raffy – Ashna Lallmahomed

Liste des procurations

Bibata Wassonguema – Erwan Ollivier

Membres absents excusés

Soraya Boudia – Fanny Jaffres – Jocelyn Raude

Personnes de l'EHESP

Isabelle Richard – Sylvie Ollitrault – Christophe Le Rat – Michel Samson – Sarah Kitar – Vincent Bessonneau – Véronique Daubas-Letourneux – Florence Bodeau-Livinec – Béatrice Valdes – Mathilde Lefort – Martina Serra – Marie Mainguy – Séverine Olivier

Ordre du jour	Commentaires/Conclusions	Suite à donner
	<p><i>La séance est ouverte par Daniel Benamouzig à 10 heures.</i></p> <p>Dans le contexte de mouvements sociaux, Daniel Benamouzig propose de modifier l'ordre du jour en reportant la diffusion du film sur l'exosome de façon à avancer certains points d'information.</p> <p>Isabelle Richard n'y voit aucun inconvénient. Il serait toutefois souhaitable de transmettre aux membres du Conseil scientifique un lien permettant d'accéder au webdoc.</p> <p>Christophe Le Rat indique avoir échangé avec la réalisatrice du film, Gaëlle Marchandise, et suggère de reprogrammer la diffusion du film lors d'un Conseil scientifique suivant.</p> <p>Daniel Benamouzig remercie les membres du Conseil scientifique pour leur flexibilité.</p>	
<p>Approbation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal du Conseil scientifique du 02/12/22 	<p>Le procès-verbal du Conseil scientifique du 2 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.</p>	
<p>Actualités de l'EHESP – Isabelle Richard</p>	<p>Isabelle Richard aborde la composition du Conseil scientifique. Jocelyn Raude était élu au sein du collège 2. Sa promotion au rang de professeur d'université ne lui permettant plus de faire partie de ce collège, un scrutin partiel est en cours parmi les personnels enseignants-chercheurs titulaires d'une HDR ou d'un doctorat, afin de pourvoir ce siège désormais vacant</p> <p>Concernant les mobilités et recrutements, François Langevin ayant fait valoir ses droits à la retraite, Isabelle Richard est heureuse d'annoncer qu'Alexandre Jaborska, actuellement ingénieur biomédical au CHU d'Amiens prendra sa suite au sein de l'EHESP sur un poste d'enseignant-expert en Ingénierie des organisations de santé. Alexandre Jaborska rejoindra l'EHESP avec une quotité de 25 % en mars, 50 % en avril et mai, 75 % en juin et 100 % en juillet.</p> <p>En outre, l'EPE Université de Rennes a vu le jour le 1^{er} janvier 2023. David Alis en est l'administrateur provisoire et le process électoral est en cours. Le suffrage direct concerne uniquement les étudiants, doctorants compris. Les représentants de l'EHESP au sein des instances de l'EPE ont été désignés au suffrage indirect nous avons pris la précaution d'acter que ces représentants siègeraient pour la période provisoire et la mandature qui</p>	

s'ouvrira. L'objectif de cet EPE est de mettre en place une collaboration des établissements membres et des établissements associés, notamment l'Université Rennes 2. La convention liant la nouvelle Université de Rennes et l'Université Rennes 2 a été signée. Des discussions sont en cours concernant le projet de contrat de site qui s'articulera de la façon suivante : un contrat de site 2022-2027 pour l'Université de Rennes et un contrat d'objectifs et de performances (COP 2024-2027) pour l'EHESP. Ce COP se terminera en 2027 afin de correspondre au calendrier synchronisé De contractualisation des établissements rennais (vague B de l'ESR).

Dominique Polton pense que les travaux en cours semblent plus porteurs que lors des expériences précédentes.

Isabelle Richard ajoute que ce cadre permet de travailler dans de bonnes conditions et d'engager des échanges de fond intéressants.

En outre, les Journées portes ouvertes organisées le 4 février pour l'ensemble des établissements rennais ont été un succès considérable avec plus de 500 visiteurs en présentiel et 200 connexions à distance. La mobilisation des étudiants de master et de fonctionnaires stagiaires est à souligner, tout comme l'implication du public composé d'étudiants intéressés par les masters et formations statutaires de l'EHESP, mais également de personnes issues d'horizons divers et s'interrogeant à propos d'une reprise d'études.

Daniel Benamouzig demande si le public était issu du bassin local ou régional, ou d'un espace géographique plus large ?

Isabelle Richard précise qu'en présentiel, le public était plutôt issu du bassin local. En revanche, les connexions à distance ont concerné la France entière. Il convient de souligner que l'EHESP rencontre des difficultés pour faire connaître ses formations statutaires à l'échelle nationale, et qu'un effort doit être engagé en matière de diffusion d'information.

Par ailleurs, des évolutions semblent inévitables s'agissant du site parisien, puisque le bail prend fin à l'été 2024 et l'Université Sorbonne Paris Nord souhaite récupérer les locaux occupés par l'École. Il est donc impératif de procéder à une réorganisation, et à cette occasion, la relocalisation du Master of Public Health (MPH) sur le campus de l'École à Rennes est souhaitable et constitue un objectif. Il s'agit de l'un des aspects délicats de cette réorganisation, car plusieurs collègues ayant une activité importante sur ce master travaillent actuellement à Paris. Les raisons ayant motivé le transfert du MPH à Rennes sont les suivantes. D'une part, les étudiants du campus parisien font état d'une expérience peu satisfaisante. D'autre part, le MPH pourrait permettre d'internationaliser l'ensemble des cursus puisqu'il offrira des occasions d'interactions entre les étudiants étrangers du MPH et les étudiants inscrits à d'autres formations, ainsi que des échanges entre

professeurs français et internationaux. Une 1^{ère} mission concernant l'organisation du Master of Public Health à Rennes a été lancée et une 2^{nde} mission sur la nouvelle configuration du site parisien, puisque l'EHESP souhaite conserver des locaux en Île-de-France afin d'y développer davantage d'activités de formation continue. En outre, le M2 AMOS, entièrement en alternance, se poursuivra à Paris. Idéalement, il conviendrait de retrouver des locaux partagés à Paris avec un partenaire pertinent. Des discussions sont en cours avec le CNAM, et d'autres solutions ont été explorées notamment avec l'EN3S et l'ANAP qui semblent disposés à partager des locaux. Toutefois, ces derniers ne répondent pas à l'ensemble des besoins de l'EHESP. La Direction souhaite trouver un lieu d'hébergement permettant une réelle synergie avec des collègues d'un autre établissement d'enseignement supérieur et de recherche, afin d'éviter les problématiques d'isolement du site actuel.

Daniel Benamouzig rappelle que l'enjeu lié à l'évolution du site parisien et aux interactions avec les collègues de Sciences sociales a fait l'objet de nombreuses discussions et considère que les annonces d'Isabelle Richard s'avèrent rassurantes.

Isabelle Richard pense que les collègues du site parisien éprouvent une certaine amertume, car de réelles interactions avec le site du campus Condorcet n'ont jamais été mises en œuvre, et au moment où la situation semblait s'améliorer, un changement de stratégie a été opéré.

Sylvie Alemanno confirme que l'Administratrice du CNAM, Bénédicte Fauvarque-Cosson, est très favorable à l'accueil de l'EHESP au sein des locaux du CNAM. Ce dernier offre un environnement pluridisciplinaire et présente une convergence avec les travaux de l'EHESP. Cette solution semble donc cohérente, d'autant plus que la localisation centrale de ces locaux permet un accès facile. En outre, la partie Gay-Lussac du CNAM pourrait faire office de lieu secours.

Isabelle Richard indique que les convergences thématiques et l'importante activité de formation continue du CNAM en font un candidat potentiel. En effet, l'activité de formation continue de l'EHESP explose, et la Direction s'interroge concernant l'organisation et l'empreinte carbone de cette activité. Les possibilités de l'École à porter la formation continue soulèvent également des questionnements. Il n'est donc pas exclu que des liens plus étroits avec le CNAM présentent un intérêt.

En outre, concernant les formations statutaires, l'EHESP a eu le plaisir d'accueillir François Braun, ministre de la santé et de la prévention, lors de la rentrée des fonctionnaires stagiaires, ainsi que Charlotte Caubel, secrétaire d'Etat chargée de l'enfance, qui a accepté l'invitation de la promotion IASS à l'occasion du colloque organisé sur le thème de la protection de l'enfance. Cette dernière s'est déplacée avec une partie de son

cabinet et a participé à la table ronde. Les IASS stagiaires ont proposé une animation d'un niveau exceptionnel. Cet événement a ainsi donné une image très positive de l'établissement.

S'agissant de la formation continue, l'EHESP a obtenu la certification Qualiopi. La visite de contrôle est prévue en juillet 2024. Par ailleurs, un succès important avec le groupement de coopération sanitaire des Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest (GCS HUGO) et le dispositif de formation des médecins managers est à souligner. Ainsi, le 23 juin prochain, les locaux de l'EHESP accueilleront une université d'été regroupant les six promotions de médecins managers formés. Inspiré par ce succès, le groupement de coopération sanitaire Sud-Ouest (GCS NOVA) a également présenté une demande. La collaboration avec Nova vient d'être signée et la première promotion de 24 apprenants médecins managers a été lancée. Enfin, lors du Salon de l'agriculture, a été signé le lancement de l'Institut One Health avec l'ENSV (VetagroSup) et AgroParisTech. Ce cycle de formation continue sur les questions One Health s'organiserà dans le cadre du projet Excellences de l'Université de Lyon. La première session de formation qui devrait démarrer en 2024 s'inspirera d'autres Centres de Hautes Études. La formation de trois semaines se déroulera à Lyon, Paris et Rennes et s'adressera à des hauts fonctionnaires ainsi qu'à des décideurs du secteur privé.

Cécile Chevrier demande si des stratégies se construisent afin d'internationaliser les autres formations de l'EHESP.

Isabelle Richard pense que certains échanges naîtront naturellement. Par ailleurs, les possibilités de mutualisation avec d'autres masters ou formations statutaires seront examinées avec une attention particulière. Il convient de trouver un équilibre permettant à la formation d'excellence de l'EHESP d'exercer une influence sur d'autres cursus, tout en conservant son attractivité et son rayonnement. Il s'agit d'un sujet de préoccupation légitime pour les collègues concernés, il est donc nécessaire de faire preuve de prudence s'agissant des évolutions proposées.

Daniel Benamouzig considère que l'attractivité des collègues internationaux constitue un point de vigilance, mais les cursus pourraient s'organiser autour d'une présence au long cours des étudiants à Rennes et de sessions d'enseignement à l'international concentrées.

Isabelle Richard en convient. Néanmoins, les collègues internationaux semblent prêts à intervenir sur de plus longues périodes avec différents publics et à engager des interactions en matière de recherche.

Sylvie Ollitrault indique qu'à l'échelle de l'EPE, la convention de site transitoire signée pour les unités CNRS sera renégociée début 2024. Ainsi, un taux de prélèvement pour frais de gestion de 20 % sera appliqué à

<p>Actualités de la recherche à l'EHESP – Sylvie Ollitrault</p>	<p>l'ensemble des contrats relevant d'une UMR CNRS. Cette information passera dans les instances des différents établissements de l'EPE. L'EHESP a choisi d'informer le Conseil scientifique, étant entendu qu'en tant que gestionnaire et hébergeur, l'EHESP est peu concerné. L'EMR de Rennes pourrait toutefois être impacté. En outre, l'EPE n'a reçu aucun retour concernant la convention INSERM.</p> <p>Dans le cadre de l'EPE, les processus vont s'unifier. Actuellement, l'EHESP propose un accompagnement des doctorants vers la plateforme numérique AMETYS, mais l'École doit désormais se conformer aux normes de l'EPE. Un travail a été engagé en ce sens, et les membres du Conseil scientifique utilisateurs d'AMETYS sont invités à communiquer leurs difficultés à la Direction de la Recherche.</p> <p>Par ailleurs, compte tenu du contexte social, les Rencontres scientifiques du Réseau doctoral en Santé publique prévues les 8 et 9 mars seront organisées sous forme de webinaire autour de la thématique « Systèmes de santé et développement durable ». Laurie Marrault, titulaire de la chaire RESPECT, présentera la conférence « Décarboner le système de santé français entre baisse des ressources et augmentation de la demande », et Jacques Cornu, Directeur général d'Unisanté, proposera la conférence « Vers un système de soins compatible avec des objectifs de durabilité, quelques enjeux ».</p> <p>La Journée du parcours doctoral national en santé travail aura lieu le 22 mars. L'idée générale consiste à renforcer les collaborations de l'EHESP avec le CNAM, soutenir ce parcours et engager une réflexion commune sur ce sujet. En outre, la rencontre CNAM-EHESP planifiée les 13 et 14 avril à Rennes s'articulera autour d'un versant recherche et d'un versant formation. L'objectif est de mener une réflexion commune concernant le développement stratégique relatif au volet recherche et au volet formation.</p> <p>Enfin, deux contrats doctoraux sont fléchés sur chacune des UMR de l'EHESP, et il conviendra de valider les projets lors du Conseil scientifique suivant. Par ailleurs, deux demandes ARED ont obtenu l'avis favorable de l'EHESP. Les activités autour de l'amélioration de la transparence en matière de recherche se poursuivent. Une session d'information est prévue le 4 avril et une consultation en ligne sera lancée afin d'identifier des pistes d'amélioration notamment en matière de recherche et de transparence des recrutements. L'EPE mène une réflexion sur une mise en commun de ces process. La Direction de la Recherche travaille sur les organigrammes internes et souhaite structurer plus fermement un pôle Sciences et sociétés et un pôle doctoral. Enfin, une newsletter abordant la question de la recherche à l'EHESP a vu le jour récemment.</p> <p>Daniel Benamouzig souhaiterait s'assurer que les membres du Conseil scientifique sont destinataires de cette newsletter.</p>	
--	--	--

	<p>Sarah Kitar précise qu'il s'agit d'une rubrique dédiée à la recherche intégrée à la newsletter générale de l'EHESP.</p> <p>Isabelle Richard pense que les membres des trois Conseils devraient être destinataires de la newsletter et s'engage à vérifier ce point.</p> <p>Daniel Benamouzig constate que de nombreux éléments se structurent sur le plan des liens avec l'EPE, de la reconfiguration des activités et des aspects santé-environnement et santé-travail. Ces éléments pourront irriguer les échanges avec le Conseil de formation.</p>	
<p>Université de Rennes : projet de Centre interdisciplinaire de santé mondiale (CISM) Isabelle Richard, Vincent Bessonneau et Sylvie Ollitrault</p>	<p><i>Un document est partagé à l'écran</i></p> <p>Isabelle Richard indique que ce document ouvert à la discussion présente l'état actuel de la réflexion EHESP sur le Centre interdisciplinaire de santé mondiale (CISM). Il convient de préciser qu'il s'agit du CISM de l'EPE porté par l'EHESP. Le contenu de ce document évoluera en fonction des discussions menées avec les collègues de l'EHESP.</p> <p>Les efforts déployés par Laurent Chambaud au cours de sa mandature ont clairement permis d'affirmer que le projet de l'EPE Université de Rennes et sa signature scientifique s'organisaient notamment autour de la question de la santé publique, et cet aspect est désormais porté par les autres établissements du territoire. En outre, l'EPE doit identifier les moyens permettant de mettre en place une organisation interdisciplinaire et envisage de construire trois centres : le CISM, un centre autour des questions numériques, et un centre de politique publique porté par Sciences Po.</p> <p>Afin de valoriser les forces du site rennais, il conviendra d'agréger autour de ce projet les laboratoires présentant des compétences liées à la santé mondiale. D'autres forces en lien avec la formation sont également présentes sur le site et le réseau de l'EHESP porte des collaborations internationales.</p> <p>L'EHESP propose d'envisager le CISM selon une trajectoire, avec pour point de départ une organisation en réseau mobilisée autour de projets. Toutefois, certains collègues pensent que seule une réelle structuration permettra au site rennais de devenir une place forte en santé publique. L'idée est donc de commencer par porter des projets permettant d'obtenir des financements, puis d'engager une structuration le cas échéant. Dans cette perspective, l'EHESP a listé les caractéristiques nécessaires au premier projet lié au CISM : une problématique pertinente et facilement explicable, une approche interdisciplinaire ou transdisciplinaire large, une capitalisation sur les forces scientifiques du site et les réalisations existantes, une mobilisation des</p>	

	<p>établissements composantes et associés, un projet permettant de retenir l'intérêt des décideurs publics, se prêtant à une approche de science participative et pouvant être envisagé sous les angles de la formation, de la recherche et de l'expertise, tout en capitalisant sur les collaborations internationales existantes.</p> <p>En matière de gouvernance, l'EHESP envisage d'étendre le comité stratégique de l'EPE aux Directeurs des UMR les plus impliquées. Ce comité stratégique aura notamment pour rôle de vérifier que la stratégie établie respecte la politique générale des établissements. Par ailleurs, chaque projet impliquera la création d'un comité de projet. Cette gouvernance pourrait être ouverte à la société civile et aux collectivités locales par le biais d'une assemblée miroir du CISM qui se réunirait deux fois par an. Cette dernière bénéficierait d'une formation spécifique et pourrait apporter de nouveaux projets.</p> <p>L'exemple de projet « Territoires et milieux de vie favorables à la santé » paraît répondre à plusieurs critères suscités puisqu'il reposerait sur les forces existantes, fédérerait des initiatives concrètes, permettrait d'obtenir des financements et proposerait des éléments innovants. Il convient désormais de confronter ce projet aux avis des partenaires, stabiliser une version 2, définir un premier projet et le lancer de façon concrète.</p> <p>Vincent Bessonneau précise que cet exemple est une proposition et que les discussions restent ouvertes à ce sujet. En outre, le CISM ne disposant d'aucun financement, il sera nécessaire d'obtenir des fonds pour lancer les premiers projets.</p> <p>Sylvie Ollitrault ajoute qu'une discussion est prévue avec les Directions de la Recherche des établissements à l'échelle de l'EPE. Ce projet a reçu un accueil positif, car la question de la santé publique peut faire écho à certaines thématiques portées par les autres établissements.</p> <p>Dominique Polton évoque l'assemblée miroir du CISM et demande si des modèles de fonctionnement intéressants pour une organisation de ce type ont été identifiés. Dominique Polton souhaite également obtenir des précisions concernant la composition de cette assemblée.</p> <p>Isabelle Richard précise qu'initialement, la participation de deux représentants étudiants au sein du comité stratégique et de chaque comité de projet était envisagée. Toutefois, compte tenu des difficultés de participation des étudiants aux instances, il a été décidé de désigner un groupe d'étudiants plus significatif et de lui demander une réelle participation aux problématiques du CISM. Néanmoins, cette stratégie percute le développement et la démarche participative de TISSAGE. Par conséquent, cette proposition semble vouée à évoluer pour se rapprocher des instances de TISSAGE.</p>	
--	---	--

	<p>Daniel Benamouzig estime que les modalités concrètes s'établiront progressivement.</p> <p>Isabelle Richard le confirme.</p> <p>Nathalie Théret demande s'il existe des modèles de centres ou d'organisations de ce type. Les anglo-saxons ont pour habitude de rassembler des équipes interdisciplinaires et leur structuration pourrait s'avérer inspirante.</p> <p>Vincent Bessonneau mentionne le Centre de santé mondiale de Colombia qui se positionne sur des problématiques spécifiques à certains pays et vise une implication importante des enseignants-chercheurs et des étudiants sur des projets de recherche ou des cas concrets.</p> <p>Daniel Benamouzig demande si un benchmark a été mené sur certains centres de référence.</p> <p>Vincent Bessonneau estime qu'en premier lieu, il convient d'échanger avec les autres membres de l'EPE afin de comparer les différentes visions de ce que doit être d'un centre interdisciplinaire. Par la suite, un benchmark sera lancé afin d'affiner le fonctionnement du CISM.</p> <p>Isabelle Richard précise que le benchmark lancé à l'international a permis d'identifier de nombreuses références de centres présentant 10 ans d'existence et un budget de plusieurs millions d'euros. En revanche, l'exercice se complique lorsque les financements sont inexistantes. En matière de santé mondiale, les Allemands ont construit une stratégie extrêmement efficace et inspirante.</p> <p>Daniel Benamouzig considère qu'il existe un enjeu de positionnement, mais que la voix française diffère certainement des modèles anglo-saxons qui s'inspirent d'un cadre de santé mondiale particulier.</p> <p>Michel Samson salue le positionnement de l'EHESP et indique que l'Université de Paris-Saclay a rejoint une alliance d'universités européennes liée à la santé globale. En outre, le site rennais et l'EPE abritent le projet IRIS-E, dont le volet santé - environnement reprend certains éléments du CISM. IRIS-E étant financé à hauteur de 21 millions d'euros, Michel Samson souhaite savoir si un dialogue est envisagé entre ces deux projets.</p> <p>Isabelle Richard remarque qu'il s'agit d'une question sensible. Il convient de laisser le projet IRIS-E se lancer. Sur les aspects de formation, ces deux projets devraient pouvoir s'articuler rapidement. En revanche, s'agissant de la recherche, les porteurs et financeurs ne doivent pas penser que le CISM élargira le spectre du</p>	
--	--	--

	<p>projet IRIS-E. En outre, il convient de préciser que les 21 millions d'euros accordés au projet IRIS-E doivent couvrir une période de 10 ans pour six établissements. La construction du CISM pourrait donner lieu à des financements plus importants.</p> <p>Sylvie Ollitrault pense que l'EPE et la signature du site ne doivent pas être fragilisés. En revanche, il semble nécessaire de défendre la singularité du CISM à travers la question de la santé, et de composer avec le versant santé-environnement du projet IRIS-E.</p> <p>Isabelle Richard juge primordial de définir la façon dont l'activité générale de santé publique de l'EHESP et son positionnement peuvent apporter à l'EPE des éléments nouveaux. Il semble en effet plus judicieux d'accéder à de nouveaux financements que de partager les fonds obtenus.</p> <p>Basile Chaix observe qu'à la lecture du tableau, la dimension santé mondiale du projet demeure très abstraite, et se dit intéressé par le suivi du développement concret de ce projet. Par ailleurs, le comité stratégique présente un caractère très administratif, et l'assemblée miroir se réunira seulement deux fois par an. Par conséquent, la réussite de cette construction semble reposer sur les projets.</p> <p>Isabelle Richard considère que l'évolution de la gouvernance devra être questionnée lorsque le Centre gèrera plusieurs projets. En outre, certains objets du PIA ont été mis en difficulté par leur dissociation de la stratégie globale de l'Institution.</p> <p>Daniel Benamouzig note que les ressources en cours de construction au sein de l'EHESP peuvent alimenter ce projet.</p> <p>Isabelle Richard précise que ce projet n'embrassera pas l'ensemble des champs de la santé mondiale.</p> <p>Daniel Benamouzig estime que les systèmes de santé et l'organisation des soins impliquent également des enjeux intéressants.</p> <p>Isabelle Richard précise que la thématique « Health workforce » représentait la seconde option. Toutefois, la faculté de santé et le CHU perçoivent ce sujet comme leur appartenant.</p> <p>Daniel Benamouzig considère que le sujet « workforce » comprend des enjeux migratoires considérables ainsi que des enjeux d'organisation des soins qui renvoient à un savoir-faire plus présent à l'EHESP que dans les facultés de médecine. Cet axe, qui s'avère moins concurrentiel vis-à-vis des médecins des facultés concernant</p>	
--	---	--

	<p>la propriété de certains champs, ne devrait pas être abandonné. En outre, Daniel Benamouzig aurait souhaité une présentation plus explicite de la trajectoire et des objectifs définis, car le fait d'afficher des ambitions fortes peut s'avérer mobilisateur.</p> <p>Isabelle Richard pense que la façon la plus simple de tracer l'ambition sur 10 ans serait d'adopter une approche financière. Il sera plus aisé de fixer cet objectif que d'aborder d'emblée les questions institutionnelles. En outre, il conviendra de désigner rapidement le porteur du projet CISM.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du parcours doctoral national Santé travail (PDNST) - Véronique Daubas-Letourneux 	<p><i>Un document est partagé à l'écran</i></p> <p>Véronique Daubas-Letourneux indique que le parcours doctoral national Santé travail (PDNST) est financé par le COCT, la DGT, l'INRS, l'Anses, Santé publique France et la DGS. Le PDNST est inscrit dans le 3^e Plan Santé Travail visant la création d'un parcours doctoral en santé - travail afin de rendre visibles les travaux de recherche en santé - travail et renforcer la recherche. Le PDNST cherche à attirer des candidats d'excellence en soutenant des recherches en prise avec les politiques publiques et les besoins des acteurs de terrain. Le parcours attribue des contrats doctoraux par le biais d'un concours annuel, accorde des aides à la mobilité et facilite l'accès à une formation de haut niveau. L'EHESP joue un rôle de coordination scientifique du dispositif. La gouvernance s'articule avec la Direction de la Recherche, un comité d'orientation regroupant les financeurs et un Conseil scientifique composé d'un collègue universitaire pluridisciplinaire et d'un collègue institutionnel. Le budget du concours annuel permet d'allouer deux contrats doctoraux chaque année. Les projets de thèse doivent respecter les priorités du Plan Santé Travail, impliquer des acteurs de terrain, engendrer des retombées en matière de prévention des risques et mobiliser l'apport croisé de plusieurs disciplines. À ce jour, le PDNST a financé 10 thèses notamment en épidémiologie, ergonomie, droit, expologie et psychologie du travail.</p> <p>Ce dispositif récent gagne en visibilité et attire des candidatures variées relevant de l'ensemble des champs disciplinaires. Quatre thèses ont été brillamment soutenues et de nombreuses valorisations scientifiques sont présentées dans les rapports d'activité. Il importe également de souligner le renouvellement du soutien politique. Ce partenariat institutionnel a été consolidé par une convention cadre signée par l'ensemble des partenaires financiers du parcours. Le PDNST est ainsi reconnu comme acteur de la structuration et de la mise en visibilité des questions de santé au travail. Un financement complémentaire a récemment été obtenu et le CNAM semble prêt à se joindre au dispositif.</p>	

<p>Evènements scientifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Colloque de la société francophone « Developmental 	<p>À l’avenir, les travaux de consolidation du dispositif se poursuivront, comme la réflexion concernant l’articulation entre le PDNST et le réseau doctoral en santé publique de l’EHESP. La première journée d’étude du PDNST prévue le 22 mars au ministère de la Santé se destine à un public institutionnel, politique et scientifique. Des binômes de doctorants aborderont des questions transversales en s’appuyant sur leur thèse. Les deux sessions s’intéresseront à l’intérêt des approches croisées de différentes disciplines pour appréhender les risques professionnels.</p> <p>Daniel Benamouzig s’interroge concernant le positionnement de ce dispositif par rapport au réseau Gis « Gestes » financé par le CNRS et dont les activités semblent similaires.</p> <p>Véronique Daubas-Letourneux précise que le Gis « Gestes » est très ciblé SHS et que des temps d’échanges sont organisés avec les représentants du Gis. Le PDNST présente néanmoins la particularité d’être ouvert à l’ensemble des disciplines et de mobiliser le collège des enseignants universitaires en médecine du travail.</p> <p>Nathalie Théret souhaite obtenir des précisions concernant l’interfaçage.</p> <p>Véronique Daubas-Letourneux indique qu’il existe deux niveaux de participation des institutions au parcours. Le CNAM envisage d’intégrer le comité d’orientation et le Conseil scientifique du PSNST. Il contribuerait sous forme de financements ou d’apport de contrats doctoraux.</p> <p>Sylvie Ollitrault ajoute que le partenariat avec le CNAM pourrait impliquer une action commune en lien avec les questions doctorales. La structuration d’un pôle doctoral au sein de l’EHESP avec une signature santé publique EHESP devra s’effectuer en interface avec le Gis « Gestes ».</p> <p>Isabelle Richard se félicite de disposer d’outils permettant de sortir du dilemme thèse disciplinaire/formation interdisciplinaire.</p> <p><i>Un document est partagé à l’écran</i></p> <p>Florence Bodeau-Livinec présente le colloque de la société francophone DOHaD qui aura lieu à l’EHESP en novembre 2023. Le concept de DOHaD, ou origine développementale de la santé et des maladies repose sur les hypothèses de Barker ayant établi des liens entre le petit poids de naissance et la mortalité cardiovasculaire à l’âge adulte. Ce concept porte sur la période de 1000 jours allant de la conception aux deux</p>	
--	--	--

<p>Origins of Health and Disease » (DOHaD) – 15 et 16/11/23 Florence Bodeau-Livinec</p>	<p>premières années de vie. De nombreuses études ont montré que les expositions environnementales et nutritionnelles ainsi que le contexte socio-économique ont un impact considérable sur la santé ultérieure de l'enfant et en matière de risques de maladies chroniques à l'âge adulte. Cette période des 1000 jours, très importante pour la croissance et le développement de l'enfant, constitue une opportunité pour mettre en place des actions de prévention. Ce concept s'étend actuellement au POHaD (Paternal Origins of Health and Disease) et à la période préconceptionnelle. En lien avec ce concept a été créée la SF DOHaD, Société francophone pour la recherche et l'éducation sur les origines développementales, environnementales et épigénétiques de la santé et des maladies. Cette société rassemble environ 120 membres, chercheurs et professionnels de santé, pour promouvoir la recherche, l'éducation et la communication sur les relations entre environnement, développement et santé.</p> <p>L'IRSET bénéficie d'une grande expertise dans le domaine de la DOHaD. À titre d'exemple, la cohorte PÉLAGIE menée en Bretagne a apporté de nombreuses informations sur l'exposition aux pesticides et à son impact sur la santé ultérieure de l'enfant. Par ailleurs, la cohorte d'Allada menée au Bénin a montré pour la première fois des liens entre le paludisme prénatal et le développement cognitif ultérieur des enfants, et s'intéresse désormais à l'exposition aux insecticides utilisés dans le cadre de la lutte antivectorielle. Enfin, la cohorte TIMOUN menée aux Antilles étudie l'exposition au chlordécone.</p> <p>Le programme préliminaire du colloque prévoit une session autour de la grossesse, l'allaitement et l'alimentation, une session autour de la DOHaD dans les pays à bas revenus, une session autour de Modes de vie et neurodéveloppement, une session sur l'environnement et l'exposome chimique et social, et une session sur le stress, le bien-être et l'environnement en élevage. Une table ronde sur le DOHaD et la prévention clôturera cet événement.</p> <p>Michel Samson félicite les personnes à l'initiative de ce colloque enthousiasmant et s'enquiert du nombre de personnes attendues.</p> <p>Florence Bodeau-Livinec estime ce nombre à une centaine.</p> <p>Daniel Benamouzig salue l'implication de l'EHESP dans cette thématique.</p> <p>Michel Samson observe que ce colloque s'inscrit franchement dans une démarche de santé mondiale. L'apposition d'un logo « à l'initiative de l'EPE » permettrait de mettre en évidence le travail de l'EHESP.</p>	
---	--	--

<ul style="list-style-type: none"> • Conférence universitaire de démographie et d'étude des populations (CUPED) – 6 et 9/06/2023 <p>Béatrice Valdes.</p>	<p><i>Un document est partagé à l'écran</i></p> <p>Béatrice Valdes présente le colloque national de démographie organisé par l'EHESP du 6 au 9 juin 2023. Tous les trois ans, la Conférence universitaire de démographie et d'étude des populations (CUPED) charge un établissement universitaire de l'organisation du colloque national de démographie. La CUDEP est une association loi 1901 visant à promouvoir l'enseignement et la recherche en démographie à l'université. Ce colloque d'envergure nationale aborde des thématiques diverses et vise un public de démographes et de sociologues de la France entière. En 2023, la thématique Handicap et autonomie, qui s'inscrit parfaitement dans les axes de recherche de l'EHESP et du laboratoire Arènes, permettra une ouverture à des participants non-démographes. Une centaine de participants est attendue. L'organisation de ce colloque à l'EHESP rapprochera les enseignants-chercheurs de l'EHESP et le monde de la démographie. Il permettra également d'encourager les collaborations avec les démographes d'autres institutions.</p> <p>Le colloque sera organisé en six séances qui donneront lieu à 30 communications :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Séance 1 – Concepts, mesure, sources et données ; • Séance 2 – Parcours, handicap et inclusion ; • Séance 3 - Politiques publiques : principes et opérationnalisation ; • Séance 4 – Vieillesse et handicap ; • Séance 5 – Situation et parcours familiaux/aidants familiaux ; • Séance 6 – Mobilité et immobilité. <p>S'agissant du budget, il convient de noter la participation financière de l'UMR Arènes, de Rennes Métropole, du département d'Ille-et-Vilaine et du fonds Handicap & Société. La CUDEP prendra en charge certains éléments à partir du financement de l'INED et les frais d'inscriptions rapporteront des recettes.</p> <p>Daniel Benamouzig souligne le caractère franco-français des réflexions présentées et s'enquiert du positionnement de la CUDEP concernant les débats internationaux liés à ces questions.</p> <p>Béatrice Valdes indique que les travaux de recherche impliquent des comparaisons internationales, mais le colloque s'inscrit dans un cadre national. D'autres associations organisent par ailleurs le colloque international de démographie.</p> <p>Catherine Bonvalet se félicite de l'organisation de ce colloque qui resserre les liens entre l'INED et l'EHESP et salue le choix de la thématique du handicap, peu abordée en démographie.</p>	
--	--	--

<ul style="list-style-type: none"> • La prise en compte des jeunes réfugiés. e. s et de leurs aspirations dans leur parcours d'intégration sociale et dans leur parcours vers l'âge adulte Patricia Loncle 	<p>Daniel Benamouzig demande comment sont conciliés l'aspect payant et l'accueil d'étudiants.</p> <p>Béatrice Valdes précise que les étudiants bénéficient de frais réduits.</p> <p><i>Un document est partagé à l'écran</i></p> <p>Patricia Loncle présente un point d'étape sur le projet « Jeunes et exil en Bretagne » (JEB). Ce projet a obtenu le soutien de l'EHESP et du Conseil régional de Bretagne. Son objectif est de s'intéresser à la prise en compte des réfugiés et de leurs aspirations dans leur parcours d'intégration sociale et vers l'âge adulte. La jeunesse représente une période où les personnes sont supposées se construire. Or, les jeunes personnes réfugiées sont soumises à des injonctions très fortes découlant de leur statut administratif et de difficultés multidimensionnelles, et disposent de peu de choix pour construire leur parcours. Ce projet tente de déterminer si les jeunes exilés peuvent faire des choix malgré une situation d'hyperdomination. Ainsi, les entretiens s'intéressent à de nombreuses sphères de la vie telles que le territoire de vie, l'orientation scolaire, la formation, l'insertion professionnelle ou l'accès à l'hébergement. Ce projet travaille donc sur l'influence des contraintes, l'accompagnement proposé dans les territoires et les marges de manœuvre développées.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet « Covid exil » de l'ANR et d'un projet H2020 portant sur l'accès à l'hébergement des personnes exilées en Europe ayant mis en évidence des difficultés particulières pour les jeunes et mineurs non accompagnés. La plupart des participants sont issus de la coopérative de recherche Coop'Eskemme. Au sein de l'EHESP, Guillaume Négri s'investit dans le projet et le concours d'un médecin afghan est attendu dans les mois à venir. En outre, le Conseil régional de Bretagne a proposé la participation d'un tiers veilleur en la personne de Jérémie Cordonnier.</p> <p>Ce projet applique différentes méthodes par entretiens et observations dans diverses associations et dans les territoires, avec les partenaires et élus locaux. Par ailleurs, des recherches-actions sont menées en impliquant des stagiaires dans différentes associations. À titre d'exemple, un travail particulier a été engagé avec les associations ASTI (Saint-Brieuc) et DIDA (Rennes). Ainsi, de nombreux entretiens ont été réalisés avec des jeunes exilés, des journées d'observation ont permis de rencontrer de nouveaux bénévoles, et une rencontre a été organisée avec une élue de Saint-Brieuc.</p> <p>Les nouveaux entretiens ont été menés avec deux jeunes femmes et cinq jeunes hommes de 18 à 33 ans. Parmi ces jeunes, quatre personnes ont le statut de réfugié, deux personnes ont été déboutées et une</p>	
--	--	--

<ul style="list-style-type: none"> • Appel à projet « sciences société », Cancers pédiatriques et déterminants environnementaux : un focus sur l'Exposome chimique 	<p>personne dispose d'un visa étudiant. Trois d'entre elles ont fait des études supérieures et cinq disposent d'un hébergement stable. Ces jeunes gens viennent d'Afghanistan, d'Érythrée, du Soudan, d'Albanie, de Tunisie et de la République Démocratique du Congo. Ces entretiens sont analysés en trois temps : situation avant le départ du pays d'origine, situation depuis l'arrivée en Bretagne et depuis l'arrivée en France. La situation administrative, les liens avec la famille et la création d'autres liens sont examinés en prenant en compte les choix auxquels ces personnes ont été confrontées.</p> <p>Un article concernant ce projet est en cours de publication et plusieurs communications sont prévues en 2023. Enfin, un demi-financement a été obtenu pour le projet de thèse de Guillaume Négri.</p> <p>Basile Chaix demande si ce projet s'intéresse aux répercussions des situations caractérisées par une faible latitude de choix sur la santé mentale et le bien-être des réfugiés.</p> <p>Patricia Loncle indique que l'influence des incertitudes, fréquemment relatée dans les entretiens, fera partie des analyses.</p> <p>Sylvie Alemanno s'enquiert de la méthodologie suivant l'analyse biographique et des éléments pragmatiques qui en ressortent.</p> <p>Patricia Loncle précise que les observations participantes en recherche-action analysent l'influence des « autrui significatifs » sur les parcours et les tournants biographiques induits par ces interactions.</p> <p><i>Un document est partagé à l'écran</i></p> <p>Vincent Bessonneau indique que ce projet financé par le programme « sciences société » s'intéresse au lien entre les cancers pédiatriques et les déterminants de l'environnement avec un focus sur l'exposome chimique.</p> <p>Vincent Bessonneau rappelle que 25 enfants ont déclaré un cancer entre 2015 et 2021 à Sainte-Pazanne, et que cela a également été le cas de 6 enfants de Saint-Rogatien entre 2008 et 2018. Ces territoires présentent l'intérêt d'afficher des activités industrielles et agricoles diverses, et de regrouper différents cancers pédiatriques. La médiatisation de ces situations a permis de porter le concept d'exposome auprès du grand</p>	
--	---	--

<p>Vincent Bessonneau</p>	<p>public, et les collectifs se sont rapprochés des chercheurs travaillant sur ce sujet. Santé publique France a également lancé des investigations épidémiologiques afin d'identifier une source d'exposition commune et locale expliquant ces cancers. Malheureusement, ces travaux ont échoué à identifier une cause commune, mais ces rapports ont mis en évidence un réel besoin de mieux connaître les liens entre l'environnement et les cancers pédiatriques.</p> <p>Les cancers pédiatriques touchent environ 1700 enfants chaque année en France. Il s'agit principalement de leucémies, tumeurs du système nerveux, lymphomes et sarcomes osseux. Ce projet entend répondre à une question sociétale et générer des données exploratoires concernant le lien entre exposition à des facteurs environnementaux et cancers pédiatriques en mobilisant de nouveaux outils avec une approche de type exposome. Les collectifs de citoyens doivent être impliqués afin de recréer un espace de dialogue et d'action entre citoyens, chercheurs et collectivités. Par ailleurs, cette démarche entraîne une relation de confiance entre les partenaires et une reconnaissance de l'égalité des savoirs, et permet de produire des connaissances au plus près des enjeux des territoires et de sensibiliser des citoyens qui pourront devenir des relais concernant les problématiques de santé — environnement.</p> <p>Le financement du programme « sciences société » a permis d'incuber un consortium pluridisciplinaire. Ainsi, au printemps 2022, ont eu lieu les premiers échanges réunissant l'association de Saint-Rogatien, les élus des communes environnantes, les équipes de recherche locales, le Président de la Ligue contre le cancer de Charente-Maritime, ainsi que des représentants de l'agglomération, des services de santé publique et de Atmo Nouvelle-Aquitaine. À la suite de ces échanges, des réflexions ont été engagées pour lancer une étude de biosurveillance sur des enfants non malades des territoires concernés afin de générer des données sur les niveaux d'exposition, les comparer avec celles de Santé publique France, estimer les différences d'exposition entre ces territoires et le volet national, identifier des sources d'exposition, mais également générer des mélanges de polluants auxquels sont exposés les enfants et étudier leur effet pour identifier de nouveaux facteurs de risques.</p> <p>Afin qu'il soit financé, il s'est avéré nécessaire de découper ce programme. Le premier découpage a permis de financer le montage de l'étude de biosurveillance. La stratégie consiste à mobiliser le maximum de sources de financement complémentaires. Un appel d'offres à l'initiative de l'INSERM et de l'INRAE a permis de positionner la même cohorte avec une inclusion d'échantillons sanguins afin de comparer les expositions, mélanges et coexpositions avec la population française. Par ailleurs, la DGS a sollicité ce projet pour répondre à une joint action de l'UE. Cette occasion a été mise à profit pour positionner les travaux sur le programme Cancers pédiatriques ainsi que des travaux permettant de défricher les études de santé sur les enfants et les femmes enceintes à l'échelle européenne et de proposer une caractérisation des exposomes chimiques sur un sous-échantillon de cohorte. Enfin, ce projet a répondu à un appel d'offres de l'INCa visant à financer trois</p>	
---------------------------	--	--

<ul style="list-style-type: none"> • Séminaire des jeunes chercheurs du 6/12/2022 Mathilde Lefort, Anna Millot, Martina Serra, Marie Mainguy 	<p>SIRIC. Ce projet porté par le réseau HUGO permet de se positionner dans deux programmes intégrés, dont l'un est centré sur les cas d'enfants malades, et l'autre s'intéresse à la rechute des enfants malades et à l'adaptation des traitements. À ce jour, le consortium s'élargit, mais des expertises complémentaires s'avèrent nécessaires. Des équipes de l'IRSET, de l'UMR Arènes, de France Exposome et de Santé publique France ont été intégrées, tout comme les collectifs de citoyens, les élus et les collectivités. La feuille de route consiste à financer les travaux de biosurveillance et recruter un chargé de mission pour l'animation du consortium.</p> <p>Michel Samson demande si les radiations, notamment géologiques, et les nuisances de type éolien sont prises en compte dans ces travaux.</p> <p>Vincent Bessonneau répond par la négative. Les facteurs physiques font partie des expertises complémentaires recherchées dans le cadre de du projet.</p> <p><i>Un document est partagé à l'écran</i></p> <p>Mathilde Lefort indique avoir organisé le Séminaire des jeunes chercheurs avec Anna Millot, Martina Serra et Marie Mainguy. Ce séminaire financé par la Direction de la Recherche de l'EHESP avait pour but de rassembler les ingénieurs d'études, doctorants et ingénieurs de recherche de l'École pour identifier les intérêts scientifiques communs et favoriser les collaborations interdisciplinaires au sein de l'École. Le second objectif était d'échanger sur les facteurs facilitateurs et les difficultés. 21 personnes des quatre départements ont participé au séminaire, dont la moitié étaient des doctorants. Le séminaire s'est déroulé en cinq temps : ouverture, débat mouvant, présentation des participants, ateliers de réflexion autour de thématiques issues d'une enquête et restitution des ateliers. L'enquête, qui portait sur quatre questions liées aux éléments facilitateurs et difficultés rencontrées dans le cadre de la recherche et de l'EHESP, a recueilli 10 réponses. Trois thématiques ont été identifiées : la relation avec l'encadrant, la relation avec l'EHESP, et les ressources humaines et matérielles.</p> <p>S'agissant de la relation avec l'encadrant, la multitude de tâches imposée aux enseignants-chercheurs impacte l'encadrement des jeunes chercheurs qui ne s'impose pas toujours comme une priorité. La plupart des remontées font part d'un management bienveillant, mais des perceptions de « harcèlement moral » et de management « toxique » sont à noter. Les ressentis semblent différer selon les individus. En ce qui concerne la santé mentale, un manque de compréhension de la part des encadrants a été relevé. En outre, le rôle des encadrants dans la précarité des jeunes chercheurs a été questionné, tout comme les solutions permettant de limiter ces situations.</p>	
--	---	--

	<p>Des formations obligatoires au management bienveillant, l'identification d'un référent bien-être au sein de l'EHESP ainsi que la mise en place d'échanges réguliers et d'une charte de l'encadrement ont été évoquées comme pistes d'amélioration.</p> <p>Concernant la relation avec les autres agents de l'EHESP, des difficultés à percevoir l'organisation de l'École ont été remontées. Le suivi administratif et humain est parfois perçu comme inadapté. Un protocole d'accueil systématique a donc été proposé. Une réflexion sur la prévention et la gestion des risques psychosociaux semble également nécessaire.</p> <p>La complexité de l'organisation a également été évoquée en matière de ressources humaines et matérielles. Les déplacements professionnels se compliquent, les remboursements tardent à être versés et les jeunes chercheurs peinent à absorber ces dépenses. En outre, les missions des jeunes chercheurs ne sont pas toujours clairement identifiées. Le protocole d'accueil pourrait également améliorer cette situation. Enfin, une révision du système d'avance de frais s'impose.</p> <p>Le Séminaire des jeunes chercheurs a ainsi permis d'identifier trois recommandations : mettre en œuvre un protocole d'accueil et d'accompagnement pour tous les jeunes chercheurs, favoriser le bien-être des jeunes chercheurs et prévenir l'encadrement « toxique », mieux prendre en compte la spécificité de ces statuts.</p> <p>Sylvie Ollitrault souhaite que cet événement soit réédité, car il importe d'offrir un espace de parole aux jeunes chercheurs et de suivre les problématiques mises en évidence. La Direction de la Recherche pense disposer d'outils pour prévenir l'encadrement « toxique », mais une amélioration de la communication semble nécessaire. L'organisation d'un séminaire est donc à l'étude. La Direction de la Recherche s'engage à intégrer la réflexion des jeunes chercheurs dans sa propre réflexion liée au futur pôle doctoral et à prendre en compte leurs suggestions.</p> <p>Nathalie Théret indique que dans le cadre de la formation à l'intégrité scientifique, le pôle doctoral de Rennes propose une sensibilisation sur les relations d'encadrement. La tension sur la formation managériale est au centre des préoccupations des établissements.</p> <p>Ashna Lallmahomed signale que des situations de harcèlement moral ou sexiste existent au sein de l'EHESP. Les étudiants demandent une meilleure formation des encadrants et souhaiteraient que la formation à l'École doctorale devienne obligatoire.</p> <p>Sylvie Ollitrault invite les étudiants à l'informer des éventuels nouveaux cas de harcèlement.</p>	
--	--	--

	<p>Christophe Le Rat juge nécessaire de conduire un travail institutionnel et d'utiliser les dispositifs existants, notamment pour améliorer le dialogue social et l'accompagnement des jeunes chercheurs.</p> <p>Daniel Benamouzig pense que la deuxième édition du séminaire devra permettre un dialogue institutionnel plus construit. Les ressources et leviers existants doivent en effet être mobilisés.</p> <p>Martina Serra soulève un point de vigilance. Il semble que les ressources et les réflexions se centrent sur les doctorants et postdoctorants, alors que la variété des statuts des chercheurs constitue l'une des richesses de l'EHESP. Certains étudiants ne se sentent pas ciblés par les dispositifs existants.</p> <p>Daniel Benamouzig prend note de cette remarque.</p> <p><i>La séance est levée à 13 h 25</i></p>	
--	---	--